

Rénovation de la copropriété Montaland à Villeurbanne

Contexte

La copropriété « Montaland » a été construite en 1953. Elle comporte 36 logements répartis sur 3 allées.

Le chauffage et l'eau chaude sont produits individuellement.

Le point de départ de la démarche est la volonté de réaliser un ravalement et certains copropriétaires se sont interrogés sur la pertinence d'ajouter des travaux de rénovation énergétique.

La copropriété a donc contacté l'ALEC en juin 2015 qui a conseillé la réalisation d'un audit énergétique.

L'audit a été rendu en 2017.

En 2019, la copropriété missionne un maître d'œuvre pour la conception d'un projet de rénovation énergétique.

Les travaux ont été votés le 12/04/2022. Ils consistent en :

- L'isolation des combles perdus
- L'isolation des murs par l'extérieur
- L'isolation des planchers bas sur cave
- L'installation d'une ventilation mécanique
- Le remplacement des menuiseries des parties communes

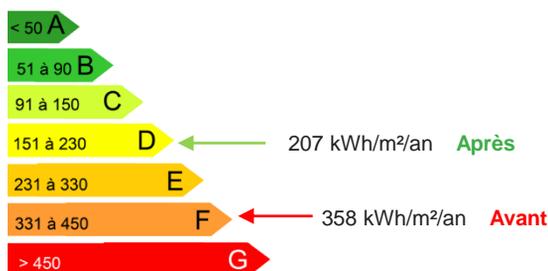
Divers travaux annexes sont également prévus : rénovation des persiennes, électricité, peinture ...

Témoignage ou photos



Consommation

Chauffage + Eau chaude
+ Electricité (Ventilation, éclairage, auxiliaires)
Méthode THCEex



Intervenants



Syndic : le syndic équitable

Assistance à maîtrise d'ouvrage : Sepale

Architecte : Cabinet d'architecture PLAIRE

Économiste et Bureau d'étude fluide thermique : Synairgis

Aides financières



Subvention au syndicat de copropriété

- Ma Prime Renov : 338 500 €
- Ville de Villeurbanne : 36 000 €
- Ecorenov dont bonus matériaux biosourcés : 108 000 €

Subvention individuelle sous critères de ressources

- Prime MPR de 750 ou 1500 €
- Complément métropole de Lyon : 7 à 10 000 € selon niveau de revenu
- Complément Villeurbanne : 2000 € pour les ménages à revenus intermédiaires

Prêt collectif :

Coûts



Coût total des travaux : 562 000 €

Coût ingénierie (AMO, maîtrise d'oeuvre, SPS, bureau de contrôle, dommage ouvrage, syndic) : 100 000 €



Travaux sur l'enveloppe

Isolation et ravalement des façades : SEPT, laine de bois, R =3,7 , coût = 380 000 €

Isolation des planchers sur cave : isolation projection Grand Ouest , R = 3,7, coût = 14000€

Isolation des combles perdus en ouate de cellulose : isolation projection Grand Ouest, R = 7, coût = 15 000 €

Remplacement des menuiseries des parties communes : Avomesur, coût = 55 000 €

Travaux sur les systèmes et équipements



Ventilation : Savioli , coût = 59 000 €



Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Métropole de Lyon - **ECORENO'V**

12 et 14 avenue Antoine Dutrievoz 69100 Villeurbanne

Lyon Tél. 04 37 48 25 90 | Mail : ecorenov@alec-lyon.org

www.alec-lyon.org | www.grandlyon.com/ecorenov